

ROI - Règlement d'Ordre Intérieur des Stages de Vacances :

Article 1 : Présentation :

Nos stages accueillent les enfants de 2,5 à 12 ans dans un environnement sécurisé, bienveillant et structuré, propice à l'épanouissement personnel et collectif.

Ils sont encadrés majoritairement par des enseignants, éducateurs, animateurs et puéricultrices diplômés, garantissant un accompagnement professionnel, attentif et adapté aux besoins de chaque enfant.

Nos activités visent à offrir :

- un cadre rassurant, respectueux du rythme et de la personnalité de chacun
- des expériences sportives, artistiques et ludiques favorisant la motricité, la créativité et la coopération
- un espace d'expression, de mouvement et de création, où l'enfant peut explorer librement
- une expérience dynamique, joyeuse et adaptée à chaque tranche d'âge
- un lieu où des amitiés durables peuvent naître, permettant aux enfants de se retrouver avec plaisir à chaque période de vacances

CreaDream s'engage à offrir des moments où l'imaginaire, la découverte et la joie prennent toute leur place.

Chaque activité est pensée avec soin pour que les enfants, les jeunes, les familles et l'équipe repartent avec des souvenirs lumineux, empreints de douceur et d'enthousiasme.

Au cœur de CreaDream, l'accueil de chacun se fait dans le respect, l'ouverture et la bienveillance.

Nous défendons l'égalité des chances et veillons à ce que chaque participant se sente reconnu, accueilli et valorisé, sans aucune forme de discrimination.

Les expériences créatives, sensorielles ou physiques que nous proposons s'inscrivent dans une démarche éducative positive.

Elles encouragent le plaisir d'explorer, de bouger, de créer et de s'exprimer librement, tout en respectant les capacités, les besoins et le rythme propre à chaque enfant, y compris lorsque des limites physiques ou motrices sont présentes.

Article 2 : Présentation des Directions et moniteurs :

CreaDream est guidé par deux professionnelles passionnées, dont l'expérience et la bienveillance façonnent l'esprit de nos stages.

Jennifer, institutrice maternelle depuis plus de quinze ans, accompagne les enfants avec une douceur et une écoute précieuses. Forte de plus de dix années d'expérience en tant que responsable de stages, elle sait créer un climat rassurant où chaque enfant trouve sa place. Flexible et attentive, elle cherche toujours des solutions pour que chacun se sente bien, compris et accueilli dans son unicité.

Jessica, puéricultrice depuis dix-huit ans, possède une grande expérience auprès des tout-petits. Sa présence calme et sécurisante permet aux enfants de bas âge de vivre les activités en confiance. Elle observe, accompagne et répond aux besoins de chacun avec patience et sensibilité, offrant un cadre où les plus jeunes peuvent s'épanouir à leur rythme.

Ensemble, Jennifer et Jessica forment une équipe complémentaire, unie par la même envie : offrir aux enfants un espace chaleureux, créatif et respectueux, où chaque moment devient une belle aventure.

Les enfants seront également accompagnés et animés par un personnel qualifié, sélectionné et régulier.

Notre équipe est composée majoritairement d'enseignants, d'éducateurs, de puéricultrices et d'animateurs diplômés, tous formés pour offrir un encadrement sécurisant, bienveillant et adapté aux besoins de chaque enfant.

Grâce à leurs compétences pédagogiques et leur sens de l'écoute, ils créent un environnement où chaque enfant peut s'épanouir, explorer, apprendre et profiter pleinement des activités proposées.

Article 2.1 Droits et devoirs des moniteurs :

Les moniteurs et intervenants collaborant avec CreaDream sont informés des obligations légales liées à leur fonction, notamment celles prévues par la loi du 3 juillet 2005. Lorsque la situation l'exige, ils signent également une note d'organisation qui définit précisément leurs responsabilités ainsi que les conditions de leur couverture en matière de responsabilité.

De manière générale, toute personne travaillant avec CreaDream accepte de renoncer à toute réclamation envers l'organisation pour tout dommage qui ne serait pas couvert par les assurances souscrites par l'entreprise. Cette disposition garantit un cadre clair, sécurisé et transparent pour l'ensemble des parties impliquées.

Par ailleurs, afin de protéger la vie privée et la sécurité des enfants, il est strictement interdit aux moniteurs de filmer, de prendre des photos des participants

ou d'utiliser toute image les représentant, que ce soit dans un cadre privé ou public. Seules les personnes expressément autorisées par CreaDream peuvent réaliser des prises de vue, et uniquement dans le respect des autorisations parentales.

Article 3 : Informations concernant le stage :

3.1 Journée type :

7h30 - 9h00 : Garderie du matin (réservation pour la semaine lors de l'inscription)

9h00 - 10h15 : activités spécifiques choisi

10h15 - 10h40 : collation & récréation

10h40 - 12h00 : suite des activités spécifiques choisi

12h00 - 13h00 : temps de midi

Activités de l'après-midi :

13h00 - 16h00 : activités

16h00 - 18h00 : Garderie du soir

3.2 Propreté des enfants en bas âge :

Pour les enfants en bas âge, nous invitons les parents à nous informer avec transparence de l'état de propreté de leur enfant, afin d'assurer un accueil serein et adapté durant le stage. Lorsque l'enfant n'est pas encore propre, nous demandons aux parents de prévoir et de fournir le nécessaire de change.

3.3 Accueil et départ :

- Les parents doivent signaler la présence de leur enfant à l'arrivée.
- Les enfants ne peuvent être repris que par les personnes autorisées.
- Une autorisation écrite et signée par le ou les parents est requise pour que l'enfant puisse quitter le stage seul ou être confié à une tierce personne à la fin de la journée.

3.4 Garderie :

Garderie du matin : 7h30 - 9h00 :

Pour permettre un accueil organisé et serein, les parents souhaitant utiliser la garderie du matin doivent inscrire leur enfant à l'avance, soit lors de l'inscription au stage, soit le lundi matin au plus tard.

Un horaire d'arrivée vous sera demandé afin que nous puissions préparer au mieux l'accueil des enfants.

Si votre horaire devait changer, il est important de nous en informer au plus tard la veille. Cela évite qu'un membre de l'équipe se déplace inutilement et nous permet de respecter le rythme de chacun.

En cas d'absences répétées sans prévenir, une participation forfaitaire de 10 euros pourra être réclamée afin de couvrir les frais engagés.

Garderie du soir débute à 16h30 - 18h00 :

Elle est proposée au tarif de 1 euro par tranche de 15 minutes et par enfant, à régler le jour même.

Un forfait de 10 euros est également disponible pour la semaine. Celui-ci doit être réservé et payé le lundi matin (ou le mardi matin au plus tard). Passé ce délai, le tarif classique de 1 euro/15 minutes sera automatiquement appliqué.

Afin d'organiser au mieux l'accueil, nous vous demanderons de nous communiquer l'horaire prévu de reprise de votre enfant.

En cas de changement, il est important de nous prévenir à l'avance, afin de permettre à notre équipe d'adapter son organisation.

La garderie se termine au plus tard à 18h00.

Après cette heure, et en l'absence d'un avertissement préalable concernant un imprévu, un supplément de 5 euros par tranche de 15 minutes pourra être facturé.

La garderie est un service mis en place pour soutenir les parents dans leur organisation quotidienne.

Elle ne fait toutefois pas partie des activités du stage et ne constitue pas une prolongation des animations.

Son objectif est simplement d'offrir une solution pratique et encadrée pour les familles qui en ont besoin.

3.4 Collation et repas :

Les collations « 2 collations (matin / après midi) » et repas apportés doivent être adaptés à l'âge des enfants et faciles à manger en autonomie.

Nous encourageons une alimentation simple et équilibrée, ainsi que la consommation d'eau tout au long de la journée. Les boissons sucrées et les encas trop riches sont à éviter afin de favoriser le bien-être et l'énergie des enfants durant les activités.

Le vendredi repas et collations offert aux enfants.

3.5 Tenue et matériel :

- vêtements adaptés aux activités sportives
- vêtements de rechange
- chaussures fermées
- casquette en été
- crème solaire déjà appliquée le matin
- gourde d'eau

Les objets personnels (jouets, bijoux, électroniques) sont déconseillés en cas de perte nous nous déclinons de toute responsabilité , aucun remboursement ne sera accepté.

3.6 Santé, sécurité et responsabilité :

- Les parents doivent signaler toute allergie, traitement ou particularité médicale.
- En cas d'accident, les animateurs appliquent les premiers soins et contactent les parents.
- Aucun médicament ne pourra être administré à un enfant sans une autorisation écrite préalable des parents ou du médecin. Cette autorisation doit préciser clairement le nom du médicament, la dose à administrer ainsi que la fréquence. Sans ces informations complètes, l'équipe de CreaDream n'est pas habilitée à donner un traitement, afin de garantir la sécurité et le bien-être de chaque enfant.

Responsabilité :

CreaDream met tout en œuvre pour offrir un cadre sécurisé et attentif. Toutefois, certains éléments ne peuvent être garantis.

L'organisation ne peut être tenue responsable :

- des objets personnels perdus, oubliés ou endommagés
- des lunettes ou accessoires cassés
- des vêtements abîmés lors des activités
- des comportements soudains ou imprévisibles d'un enfant, malgré la vigilance de l'équipe

Ces dispositions permettent de préserver un cadre clair et serein pour tous, tout en rappelant l'importance de privilégier des vêtements confortables et des objets non précieux durant les activités.

3.7 Comportement :

Chez CreaDream, nous accordons une grande importance à un climat serein et bienveillant. Nous encourageons chaque enfant à adopter des attitudes qui favorisent le bien-être du groupe, notamment :

- le respect des autres, de soi et du matériel
- la coopération et l'entraide
- la bienveillance dans les paroles et les gestes
- la sécurité, pour soi comme pour les autres

Ces valeurs guident l'ensemble de nos activités et permettent à chacun de vivre des moments harmonieux et enrichissants.

Lorsque le comportement d'un enfant met en difficulté le groupe ou compromet la sécurité, une démarche progressive est mise en place :

- Rappel à l'ordre, dans le calme et avec bienveillance
- Discussion individuelle afin de comprendre la situation et d'aider l'enfant à ajuster son comportement
- Contact avec les parents, si la situation persiste ou nécessite un suivi

- particulier
- Exclusion temporaire ou définitive, uniquement en cas de danger grave ou de comportements rendant l'accueil impossible

Cette approche vise à accompagner l'enfant avec respect tout en garantissant la sécurité et le bien-être de tous.

Règles générales d'organisation :

CreaDream veille à proposer des activités conformes aux descriptions présentées dans ses publications et met tout en œuvre pour garantir la qualité du programme annoncé.

Cependant, certaines circonstances peuvent nécessiter des ajustements. CreaDream se réserve ainsi le droit d'annuler une activité si les conditions d'organisation ne sont pas réunies (nombre minimum de participants, météo défavorable, contraintes logistiques...).

Si une activité devait être annulée pour une raison indépendante de notre volonté, elle serait remplacée par une activité équivalente, afin d'assurer une expérience positive pour les enfants.

Le programme peut également être modifié en cours d'organisation, toujours dans l'intérêt du bon déroulement des activités et du bien-être des participants.

Modalités d'inscription :

1. Inscription :

Les inscriptions peuvent être effectuées par téléphone, via notre site internet, par l'intermédiaire de nos réseaux sociaux ou par SMS envoyé au numéro officiel de l'entreprise. Une confirmation d'inscription sera transmise dans un délai de 48 heures. Il est également possible d'inscrire un enfant sur place, le premier jour du stage, sous réserve des places encore disponibles. Le paiement est dû et effectué dès le lundi matin chez le responsable en liquide.

Un paiement électronique peut être effectué sur simple demande.

Réduction de 15€ pour les familles de 3 enfants inscrits aux stages au même moment.

Le nombre de participants à nos stages est limité afin d'assurer le bon fonctionnement de l'ensemble des activités.

2. Annulation et remboursement:

- Si votre enfant adopte un comportement irrespectueux envers les autres enfants ou les encadrants, ou s'il met en danger sa propre sécurité ou celle

- d'autrui, la direction se réserve le droit d'interrompre sa participation au stage.
- Si le paiement du stage n'est pas effectué au plus tard le mardi matin, la direction pourra également mettre fin à la participation de l'enfant. Toutefois, en cas de difficulté financière, il est possible de discuter ensemble afin de trouver une solution adaptée.
 - Toute annulation communiquée au minimum 14 jours avant le début du stage donnera lieu à un remboursement intégral. Passé ce délai, des frais administratifs d'un montant de 50€ seront appliqués.
 - En cas de maladie, et sur présentation d'un certificat médical nominatif, le stage pourra être soit reporté à une date ultérieure.

3. Attestation :

Mutuelle :

Les parents sont invités à prendre contact avec leur mutuelle afin d'obtenir le document requis pour bénéficier d'une éventuelle intervention financière.

Vous pouvez également retrouver cette attestation sur notre site internet.

Les attestations fiscales seront délivrées après la période des congés de détente.

Afin d'assurer une gestion administrative optimale, les parents sont invités à envoyer par courrier électronique un récapitulatif mentionnant les coordonnées de l'enfant ainsi que les dates de participation aux stages.

Ce document doit parvenir à la direction au plus tard le 1er février de l'année en cours.

Assurances :

Les enfants inscrits aux activités de CreaDream bénéficient d'une couverture assurantielle et sont placés sous notre responsabilité durant toute la durée des activités.

Nous veillons à instaurer un environnement sécurisé en mobilisant l'ensemble des moyens nécessaires. Cela inclut la formation adéquate des moniteurs, l'application de consignes de sécurité précises, une politique de prévention adaptée, l'utilisation de matériel conforme aux normes en vigueur ainsi que la sensibilisation de chaque participant à sa propre responsabilité.

CreaDream est couverte par une assurance en responsabilité civile organisateur.

Afin d'éviter tout malentendu, il est conseillé aux familles de disposer d'une assurance de type "responsabilité civile familiale".

Il est également porté à la connaissance des participants que CreaDream ne dispose d'aucune couverture spécifique pour les dommages occasionnés aux lunettes.

RGPD : utilisation des photos et vidéos

Dans le cadre des activités de stage, il peut être procédé à la prise de photos et/ou de vidéos des enfants. Ces images peuvent être utilisées pour :

- l'animation de nos réseaux sociaux (Facebook, Instagram, etc.)
- notre communication interne
- la création de supports promotionnels ultérieurs

Sauf indication contraire, cette autorisation est considérée comme acquise lors de l'inscription.

Les parents qui ne souhaitent pas que l'image de leur enfant soit diffusée sur nos réseaux sociaux sont invités à nous en informer par écrit :

- au plus tard le lundi matin du début du stage,
- ou avant le premier jour de présence de l'enfant.

En l'absence de notification écrite dans ce délai, l'autorisation est réputée accordée.

Engagement des parents à l'égard des règles du stage :

En inscrivant leur enfant aux activités organisées par CreaDream, les parents s'engagent à respecter l'ensemble des règles, procédures et consignes établies pour assurer le bon déroulement du stage. Ils reconnaissent avoir pris connaissance du règlement d'ordre intérieur et acceptent de collaborer activement afin de garantir un environnement sécurisé, respectueux et favorable au bien-être de tous les participants. Les parents s'engagent à demeurer joignables tout au long de la journée et à informer l'organisation en cas de retard lors de la récupération de leur enfant.